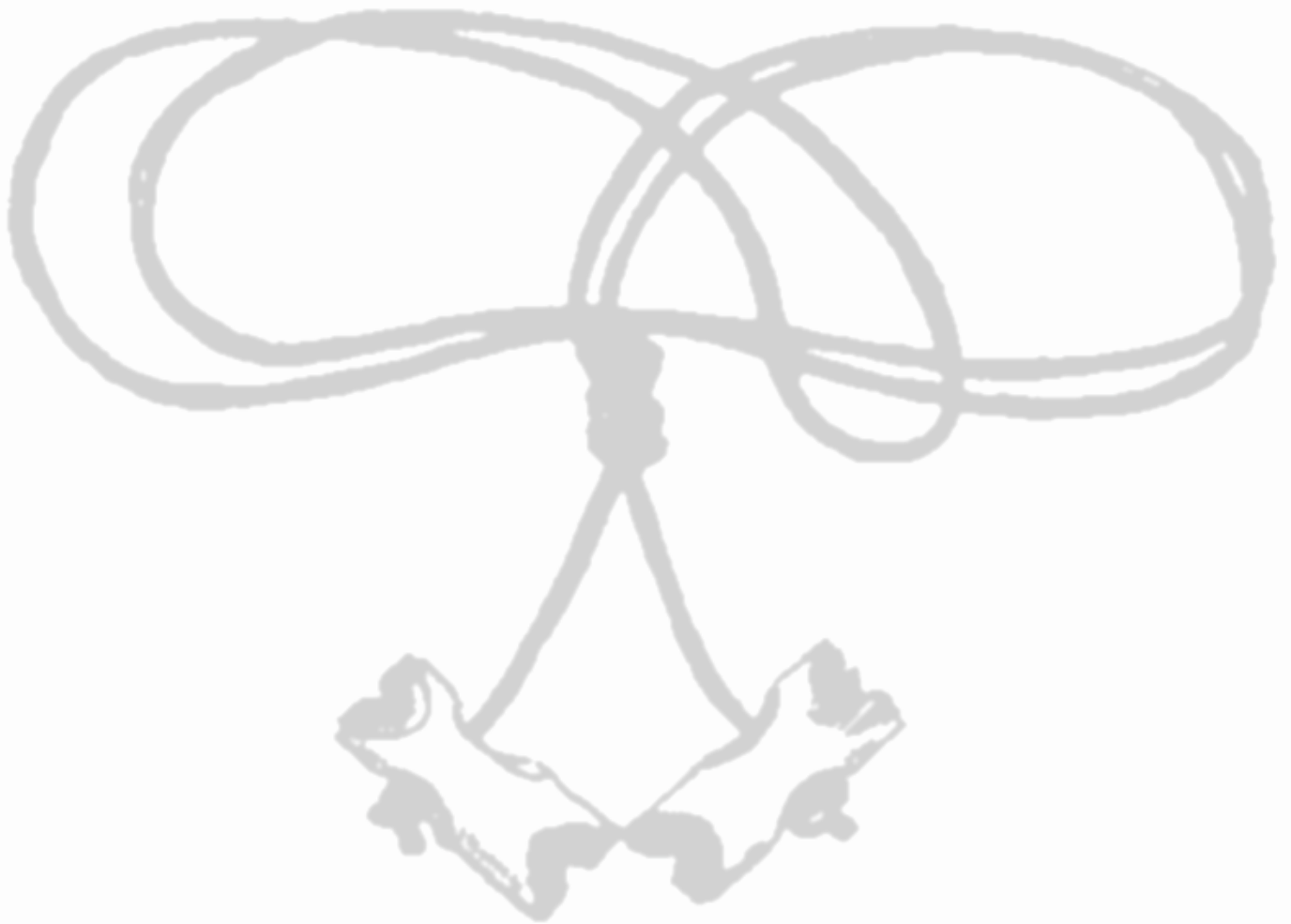


TICKET GILWELL

SCOUTISME INTERNATIONAL AU SEIN DE L'ASSOCIATION
CANTONALE VALAISANNE (ASV) : HISTOIRE, SITUATION
ACTUELLE ET AVENIR.



Gilwell MSdS 2021, Venise

Kilian Meier v/o Bison prévoyant

Mathieu Crittin v/o Koala

Tables des matières

1.	Introduction.....	3
1.1.	Motivation.....	3
1.2.	Objectifs.....	4
1.3.	Structure.....	4
2.	Trèfle de l'Amitié.....	6
2.1.	Buts et valeurs du trèfle de l'amitié :.....	6
2.2.	Méthodes de fonctionnement.....	7
2.3.	Historique du Trèfle.....	9
2.4.	Aujourd'hui.....	13
2.5.	Problématique actuelle.....	15
3.	International Scout Camp (ISC).....	17
3.1.	Historique.....	17
3.2.	Liste des ISC.....	18
3.3.	Le camp.....	18
3.4.	Aujourd'hui.....	19
4.	Futur du scoutisme international en Valais.....	21
4.1.	Séance RG.....	21
4.2.	Collaboratrice internationale.....	22
4.3.	Futurs du trèfle.....	22
4.4.	Futurs de l'ISC.....	23
4.5.	Futur Autre camp.....	23
4.6.	Recommandation à l'Equipe Cantonale.....	23
5.	Conclusion.....	26
6.	Remerciements.....	27
Annexe I.	Chronologie du travail.....	28
Annexe II.	Statuts du Trèfle de l'Amitié de 1987.....	29
Annexe III.	Charte communautaire.....	34

1. Introduction

1.1. Motivation

À partir de sa création, le scoutisme est devenu très vite un mouvement mondial : chaque région et pays s'appropriant les valeurs du mouvement tout en les adaptant aux besoins locaux. C'est cet oxymore de diversité, aux valeurs communes, qui rend l'expérience scout internationale aussi riche et si exceptionnelle. Que ce soit lors de grands rassemblements tels que les Jamboree ou les Moot, ou lors d'échanges plus « intimes », tels que des partenariats entre deux groupes, le bilan de ces rencontres est toujours extrêmement positif. Ces événements participent activement au développement de notre *relation aux autres* et sont fondamentaux pour rendre ce monde un *peu meilleur que ce que nous l'avons trouvé*¹.

Toutefois, malgré l'attrait évident de l'expérience d'un scoutisme international, il est de l'avis des auteurs de ce travail que celle-ci n'est pas suffisamment promue au sein de leur association cantonale : l'Association du Scoutisme Valaisan (ASV). Il serait simple de promouvoir les événements proposés par le Mouvement Scout de Suisse (MSdS). Mais, de l'avis des auteurs, l'ASV pourrait se permettre d'aller plus loin, en particulier et compte tenu de l'historique de scoutisme international intéressant que le scoutisme valaisan possède.

La thématique internationale est un sujet que les auteurs chérissent particulièrement, car ils portent encore des souvenirs marqués des échanges qu'ils ont vécu. Le dernier en date fut le rassemblement mondial du Moot en Islande en 2017. Près de 20 jeunes participants et routiers bénévoles ont pris part à ces deux semaines en terres étrangères afin de rencontrer d'autres cultures et tisser des liens encore présents aujourd'hui (voir **Image 1**).



Image 1: Membres de l'ASV ayant participé au Moot 2017 en Islande

¹ Dernier message de Baden-Powell aux scouts (1941) de Robert Baden-Powell

Cet élan cantonal s'est formé suite aux discussions entre les chefs actifs lors des cours de formation et des rencontres annuelles organisées par le canton du Valais. Malheureusement, après les années et les différentes vagues du COVID-19, les jumelages se sont amoindris et les liens tissés n'ont pas été transmis aux générations futures.

Ces échanges et souvenirs sont donc la base de la volonté de s'investir dans la promotion du *scoutisme international au sein de l'ASV*.

1.2. Objectifs

Les objectifs de ce travail se regroupent en trois parties distinctes.

La première vise à comprendre l'historique du scoutisme international en Valais. Cela se fera au travers de deux exemples. Le premier cas est celui du « Trèfle de l'Amitié » qui est un événement rassemblant les scouts valdotains, savoyards et valaisans. Cela se fera à travers l'exploration d'archives remontant jusqu'à la création du Trèfle en 1984 et au moyen de témoignages de personnes ayant pu vivre certains de ceux-ci. Le deuxième exemple est celui de « l'International Scout Camp (ISC) », un camp d'été organisé chaque trois ans entre les scouts danois, néerlandais et haut-valaisans et ce, depuis plus de 30 ans. Cet exemple sera exploré également au travers de témoignages. Pour les deux événements, le but est de comprendre comment ils se sont créés et comment ils ont été organisés.

La deuxième partie vise à comprendre la situation actuelle de ces deux événements. Cette partie se demandera pourquoi malheureusement il n'y a pas eu de Trèfles organisés depuis 2007 et ce qui a permis l'organisation, autant régulière, de l'ISC. Cette partie visera également à comprendre les attentes des scouts valaisans par rapport à cette thématique et mentionnera les éléments actuellement mis en place par l'Équipe Cantonale (EC) pour promouvoir le scoutisme international.

Finalement, la troisième partie proposera le point de vue des auteurs en lien avec le scoutisme international en Valais qui pourrait être utilisé à l'intérieure de la stratégie de planification pour l'EC.

En résumé, les objectifs de ce travail sont :

- Établir l'historique du scoutisme international en Valais.
- Établir et comprendre la situation actuelle du scoutisme international en Valais.
- Proposer un point de vue des auteurs suite au travail, pour le scoutisme international en Valais.

1.3. Structure

Le format que ce Ticket prendra sera celui de l'approfondissement d'une *thématique scout*, car c'est le format qui paraît être le plus adapté à la description détaillée de l'historique de la situation actuelle et de la vision du scoutisme international en valais.

Les chapitres suivront donc les objectifs cités plus haut. La Section 2 sera consacrée au « Trèfle de l'Amitié » : son historique, sa situation actuelle et ses problématiques. Ce chapitre contiendra les faits mis à disposition par les archives et les témoignages oraux recueillis.

La Section 3 rendra compte des échanges avec une ancienne scoute du groupe St-Christophorus, le groupe germanophone de Sierre (VS). Ceux-ci ont permis de retracer l'histoire de l'ISC et d'évaluer son futur et à sa pérennité.

Dans la Section 4, basé sur les faits relatés dans les sections précédentes, les auteurs proposeront leur point de vue sur le future pour le scoutisme international en Valais et adresseront des recommandations à l'association cantonale.

2. Trèfle de l'Amitié

Lorsque les auteurs étaient encore dans la première branche, ils ont eu la chance, à deux reprises, de participer à des rencontres internationales avec les scouts de Haute-Savoie et de la vallée d'Aoste. Les auteurs portent encore des souvenirs marqués par ces échanges. Depuis, les auteurs ont évolué au sein de leur groupe respectif et de leur association cantonale. A chaque rencontre biennale des responsables de groupes et aux Assemblées des Délégués (AD), les auteurs ont noté la présence des membres de la Patrouille du Trèfle de l'Amitié. Ces différents éléments ont naturellement attisé la curiosité des auteurs qui se sont posé la question du futur de ces rencontres internationales. Question qui constitue la motivation derrière les recherches entreprises sur le Trèfle dans le but de comprendre et de se rendre compte de son histoire et de sa situation actuelle.

2.1. Buts et valeurs du trèfle de l'amitié :

Les buts et les valeurs du Trèfle de l'Amitié sont définis dans les statuts de 1984 (voir Annexe Annexe II) :

- 1) *Le « Trèfle de l'Amitié » voulu et institué par quelques scouts-guides d'Aoste, Martigny et Chamonix en date du 31 mai 1984. Il a pour but le renforcement entre les jeunes faisant partie des Associations scout-guides respectives et dans les régions concernées de ce sens de fraternité et donc de collaboration internationale comme recommandé par Baden Powell.*

[...]

- 3) *Le « Trèfle » pour atteindre son but et conformément aux articles précédents provoque chez les jeunes dans une prospective [SIC] éducative et méthodologique scout-guides :*
 - a. *La connaissance individuelle réciproque par des manifestations d'entente et de collaboration.*
 - b. *La connaissance de la culture, des traditions, des caractéristiques, des habitudes et de la vie de chaque région.*

Son emblème, qui peut être vu sur l'**Image 2**, est très représentatif de ces valeurs. Sur celui-ci, les trois régions apparaissent : En haut, le Valais ; en bas à gauche, la Haute-Savoie ; et en bas à droite, la vallée d'Aoste. Le triangle central renferme la fleur de lys du scoutisme mondial. Au-dessous de la triade, l'emblème du trèfle mondial des guides repose sur le drapeau des trois pays. De gauche à droite, se coordonnent la France, la Suisse et l'Italie. L'ensemble est encerclé par la corde et le nœud plat de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS). Ce dernier reconnaît le Trèfle de l'Amitié à sa juste valeur.



Image 2 : Logo du Trèfle de l'amitié

2.2. Méthodes de fonctionnement

2.2.1. Comité

L'association du Trèfle de l'Amitié repose sur une hiérarchie assez simple qui peut être vue sur l'**Image 3**. Elle se compose d'un comité animateur qui préside les trois patrouilles régionales. Selon ses statuts, le président qui est élu par le comité animateur, est le représentant de l'association dans son ensemble. Un assistant ecclésiastique est choisi par le comité parmi les aumôniers des différentes régions.

De plus, un ou une secrétaire ainsi qu'un ou une responsable de la trésorerie sont présents dans le comité. Ces deux derniers ne peuvent pas venir du même pays et doivent représenter les pays qui ne sont pas liés au président.

En dessous du comité animateur, chaque région est représentée par une patrouille locale. Au sein de l'Association du Scoutisme Valaisan, c'est la Patrouille du Trèfle de l'Amitié que nous retrouvons là. Elle fait donc partie de l'Association du Trèfle et de l'ASV. La Patrouille du Trèfle de l'Amitié est donc soumise aux statuts des deux associations faitières.

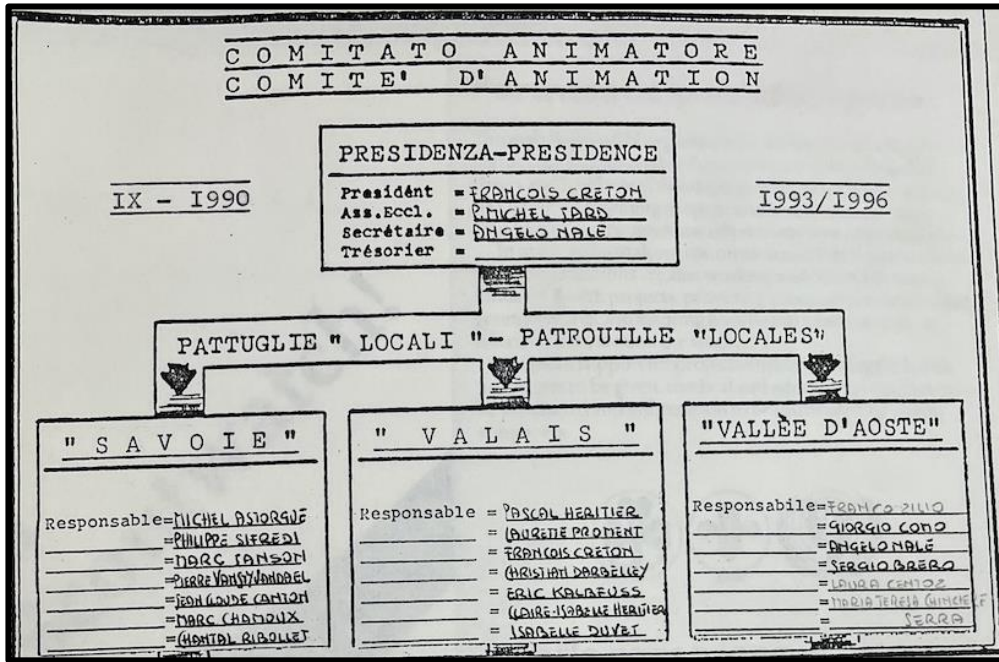


Image 3 : Exemple de structure du Trèfle

2.2.2. Le bulletin

Le *bulletin* est le nom donné au journal édité annuellement par le Trèfle. Il est le moyen de communication principal entre le comité d'animation et les participants au Trèfle. Le *bulletin*

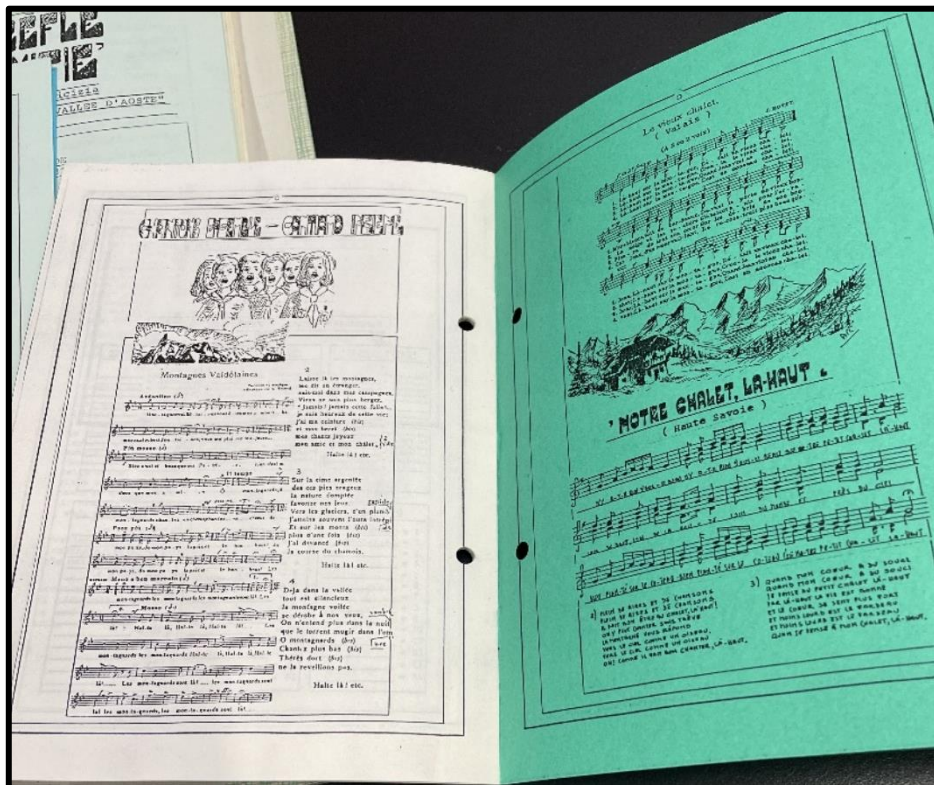


Image 4 : Dernières pages d'un bulletin montrant des paroles et mélodies de chansons.

est toujours traduit dans les deux langues du Trèfle : le français et l'italien ; et contient aussi bien des informations sur les prochains évènements que des informations plus ludiques, comme par exemple des paroles de chansons (voir l'**Image 4**). Il est impressionnant de voir la qualité de la forme et des illustrations de ce journal compte tenu des moyens à disposition à cette époque.

2.2.3. Les évènements du Trèfle de l'amitié

Lors des recherches dans les archives, il est ressorti que, historiquement, quatre évènements constituaient le Trèfle de l'Amitié : *le carrefour des chefs, la grande opération, la rencontre et les échanges bilatéraux*.

Le *carrefour des chefs* est une rencontre organisée chaque année par une des patrouilles régionales qui forment l'association. Elle ne concerne que les responsables et vise à planifier les autres évènements du Trèfle. Entre autres, le carrefour propose des activités, des thématiques annuelles pour les régions et il définit « grande opération du Trèfle ». Les carrefours assurent également la cohésion entre les responsables en leur permettant de se rencontrer en dehors des activités avec les jeunes.

Selon les statuts de 1984 (voir Annexe Annexe II), la *grande opération* est définie comme : « l'activité gratifiante à travers laquelle chaque membre vit un thème commun qui promeut un échange de correspondance, d'amitié, de collaboration et une réalisation commune. Elle débute lors du *carrefour des chefs* et se termine lors de la rencontre qui réunit les jeunes et les chefs autour d'un thème commun propre au scoutisme et à l'internationalité en évitant toutes compétitions et en avançant, au contraire, l'entente et la collaboration. Elle est animée et suivie par la patrouille locale, chez laquelle aura lieu *la rencontre*. »

Considérée comme le point culminant du Trèfle de l'Amitié, *la rencontre* est planifiée chaque année par une des patrouilles locales et ce, en fin d'année scoute. Elle réunit les scouts des trois régions afin d'améliorer les liens d'amitié tout en partageant leurs expériences. Ceux sont ces rencontres que les scouts valaisans ont encore en mémoire.

Hormis toutes ces activités, le Trèfle de l'Amitié promeut également les *échanges bilatéraux* directement entre les jeunes des trois régions, afin d'améliorer l'entente entre elles. Les groupes peuvent donc prendre l'initiative de rencontrer directement d'autres groupes, tant que les patrouilles régionales sont mises au courant. Celles-ci peuvent être organisées sous forme de journées, de week-ends, etc.

2.3. Historique du Trèfle

Cette section vise à lister, si possible, toutes les *grandes rencontres* et tous les *carrefours des chefs* qui ont eu lieu. La liste comprend également les dates et lieux de ces évènements ainsi que les thématiques *des grandes opérations*. Si nécessaire, certains faits ou évènements additionnels seront également listés.

2.3.1. Année 1984

En date du 31 mai 1984, dans un chalet à Champlan (Vallée d'Aoste), la première réunion du futur comité du Trèfle de l'amitié a eu lieu. Les buts, les moyens, les régions ainsi que l'organisation interne des régions furent décidés.

Le premier *carrefour* des chefs fut organisé à Martigny (Valais) le 20 et 21 octobre et réunit une trentaine de chefs.

Durant cette année, la thématique de *la grande opération* était : « La connaissance des 3 régions ».

Une charte est établie par les premiers représentants de l'association. Celle-ci est retranscrite dans l'Annexe Annexe III.

2.3.2. Année 1985

Première *rencontre* à Chatillon (Vallée d'Aoste) le 11 et 12 mai qui rassembla 700 personnes.

La thématique pour *la grande opération* fut : « Chants et musiques des trois régions ». Elle fut choisie lors du deuxième *carrefour* (env. 40 personnes) le 23 et 24 novembre.

2.3.3. Année 1986

La *rencontre* a lieu à Martigny (Valais) avec plus de 1000 personnes le 24 et 25 mai de cette année.

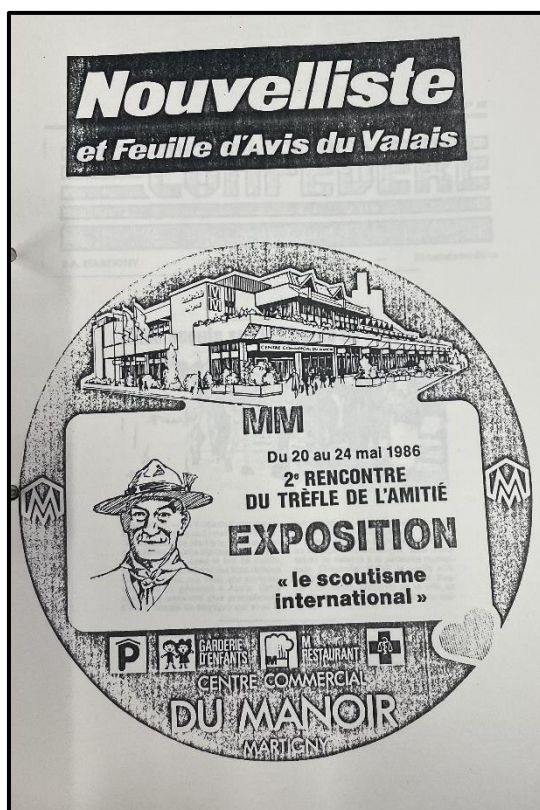


Image 5 : Pub pour l'exposition sur le scoutisme international organisé par le Trèfle de l'Amitié en 1986.

Le *carrefour* a lieu à St-Pierre (Aoste) le 29-30 novembre. Aucune thématique n'est spécifiée dans les archives.

2.3.4. Année 1987

Troisième *rencontre* à Chamonix (Haute-Savoie) et rassemblant de nouveau 1000 personnes.

Le *carrefour* fut agendé le 6 septembre à Ayent (Valais). Cette année, la thématique de *la grande opération* sélectionna le « Cirque dans les régions du monde ».

Cette année voit émerger la nécessité de rediscuter des statuts. En effet, la rencontre ne répond plus aux attentes de ses participants et organisateurs, comme l'atteste cet extrait (auteur et contexte inconnu) : « D'ailleurs on se rendait compte aussi que l'on glissait vers une activité de simple préparation à la Grande Rencontre dans un climat de fête Folklorique, sans

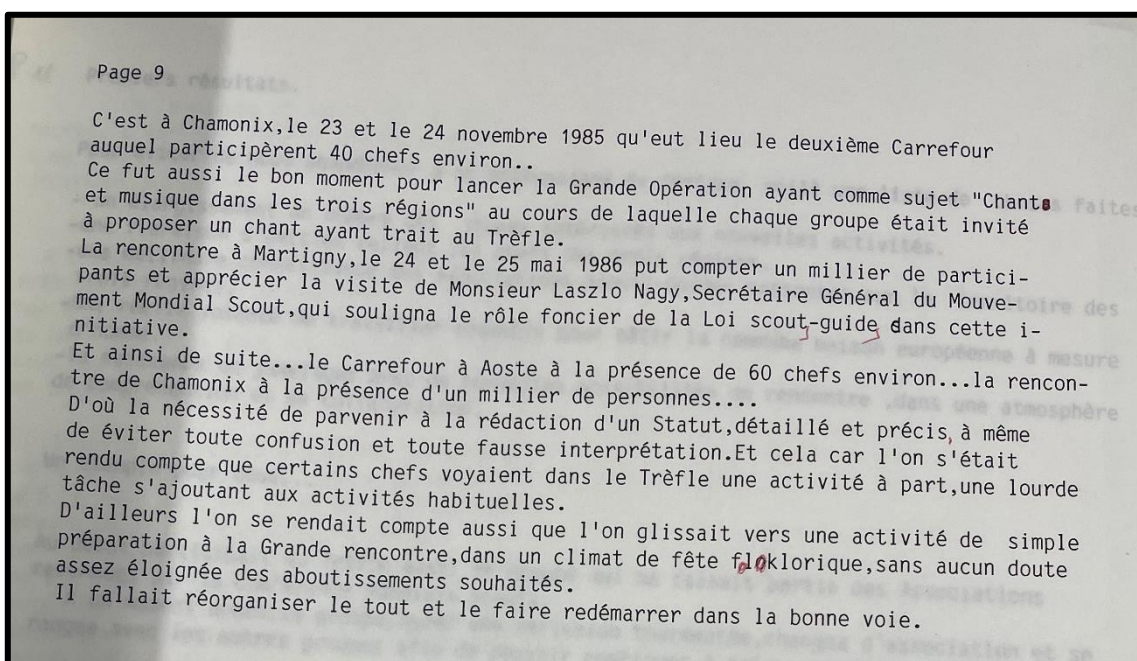


Image 6 : Extrait de l'archive cantonale valaisanne. Auteur et contexte inconnu.

aucun doute assez éloignée des aboutissements souhaités. » (Voir Image 6).

Cette année-là, les statuts (voir Annexe Annexe II) de l'association ont été officialisés. Le comité a repris la main sur les patrouilles et la charte s'est transformée en document officiel.

2.3.5. Année 1988

Le Trèfle de cette année fut différent. Il a réuni les scouts sous le format d'un Rallye pendant deux jours, le 28 et le 29 mai. Quelques mois plus tard s'est tenu le *carrefour* organisé à Sallanches (Haute-Savoie) le 12 et 13 novembre.

2.3.6. Année 1989

Le *carrefour* a lieu le 2 et 3 décembre à Ayent (Valais). La *rencontre* s'est tenue au St-Bernard (Valais-Aoste).

Durant deux ans, la thématique du « Notre scoutisme et notre guidisme » était au centre des discussions.

2.3.7. Année 1990

En début d'année, le 26 et 27 mai s'est tenue la *rencontre* annuelle à Pollein (Aoste). Quelques mois après, le *carrefour* a rassemblé les patrouilles locales en fin d'année : le 24 et 25 novembre aux Houches (Haute-Savoie).

2.3.8. Année 1991

Durant cette année, il n'y a pas de grandes manifestations mise à part une *rencontre* d'une journée le 7 avril à Martigny (Valais). Le *carrefour* a lieu le 23 et 24 novembre à St-Oyen (Aoste).

2.3.9. Année 1992

La *rencontre* a lieu à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) le 30 et 31 mai. Le *carrefour* a lieu en fin d'année mais il n'y a pas plus d'information dessus.

Durant cette année, des problèmes d'effectifs commencent à émerger et le Trèfle peine à trouver suffisamment de personnes motivées pour organiser la rencontre. En réaction, le comité du Trèfle décide d'espacer les rencontres du Trèfle, qui sera organisé chaque deux ans. Le comité rédige une lettre ouverte aux associations régionales pour recruter des personnes partageant les valeurs du Trèfle.

Les informations quant aux *grandes opérations* commencent à se faire à rares dans ces années.

Les archives cantonales de l'Association du Scoutisme Valaisan parlent déjà de la Patrouille du Trèfle valaisanne comme étant un groupe à part entière dans ses effectifs.

2.3.10. Année 1993

Le *carrefour* a eu lieu le 16 et 17 janvier à Sembrancher (Valais), ainsi que le 13 et 14 novembre aux Houches (Haute-Savoie).

2.3.11. Année 1994

La *rencontre* s'est tenue le 14 et 15 mai à Aproz (Valais) avec pour thématique : « La bande dessinée ». Un *carrefour* a eu lieu mais son siège et sa date sont inconnus.

2.3.12. Année 1995

Le *carrefour* se concrétise le 18 et 19 novembre à Ayent (Valais).

2.3.13. Année 1996

Le *carrefour* a lieu le 10 et 11 février. Le cycle de deux ans pour l'organisation de la rencontre n'est pas respecté.

2.3.14. Année 1997

Le *carrefour* s'est tenu le 22 et 23 novembre à Albertville (Haute-Savoie).

2.3.15. Année 1998

Un *carrefour* a lieu mais son emplacement et sa date sont inconnus. La Patrouille du Trèfle valaisan organise le Joti-Jota en collaboration avec l'ASV et le MSdS en valais.

2.3.16. Année 1999

Le *carrefour* a lieu le 16 et 17 janvier. Le but principal de ce carrefour est la préparation d'une rencontre pour l'année 2000. Rencontre qui sera malheureusement annulée.

2.3.17. Année 2002

La *rencontre* a lieu à Aoste.

2.3.18. Année 2007

La rencontre a lieu le 15 et 16 septembre à Martigny (Valais) pour le centenaire du scoutisme (voir **Image 7**).

2.4. Aujourd'hui

A ce jour, les auteurs de ce travail sont encore à la recherche d'informations concernant l'historique du Trèfle entre 2007 et ce jour. Les archives cantonales valaisannes se sont arrêtées vers les années 2000. Les dernières traces concernent le 100e du scoutisme qui s'est tenu à Martigny les 15 et 16 septembre 2007. L'équipe cantonale de l'époque avait délégué l'organisation d'un rassemblement scout à la patrouille de Trèfle de l'Amitié pour célébrer cet anniversaire. Ce sont les derniers souvenirs des membres encore actifs au sein de l'association qui étaient, à ce moment, participants louveteaux.



Image 7 : Autocollant du Trèfle de l'Amitié de 2007

Les auteurs ont proposé aux deux derniers membres de la Patrouille du Trèfle de se rencontrer pour une discussion informelle. L'intérêt principal était de connaître les diverses motivations des responsables actifs de la Patrouille du Trèfle et d'entrevoir les démarches faites ces dernières années pour l'organisation de la prochaine activité du Trèfle de l'Amitié. Le but était également de discuter des différentes ressources dont ils auraient aimé disposer afin de les aider au mieux dans cette tâche.

Finalement, ces échanges ne furent que peu constructifs puisqu'ils n'eurent que brièvement lieu en marge de l'assemblée des délégués du 4 décembre 2021 et à la suite d'une séance coach le 25 octobre et le 29 janvier 2022. Durant les discussions du 4 décembre, il est décidé de planifier une réunion avec les responsables de la Patrouille du Trèfle durant le mois de janvier. Cependant, malgré plusieurs mails et rappels envoyés par les auteurs pour le choix d'une date de réunion, aucune réunion ne put avoir lieu, car tous les mails restèrent sans réponse de la part de la Patrouille du Trèfle. Après la discussion du 29 janvier, il est convenu qu'une liste de questions soit envoyée à la Patrouille du Trèfle auxquelles celle-ci pourrait simplement répondre par retour de mail. Toutefois, même après confirmation de la réception de ce mail, la Patrouille du Trèfle n'a toujours pas répondu à ces questions. Le contenu du mail envoyé le 30 janvier est le suivant :

« Chers membres de la Patrouille du Trèfle, comme discuté hier soir, voici un peu nos questions que nous aimerions vous poser.

- *Nous avons pu trouver des archives concernant le Trèfle (aux archives cantonales et dans les archives de l'ASV) depuis sa création jusque vers 2002, mais très peu après. Auriez-vous des archives de 2002 à aujourd'hui que nous pouvons consulter ?*
- *Depuis le dernier RCS, avez-vous eu la chance de perpétuer les traditions de la patrouille et rencontrer des jeunes de Haute-Savoie et de la vallée d'Aoste ?*
- *Avez-vous, depuis, gardé des liens d'amitié avec vos anciens compagnons étrangers ?*
- *Chaque Patrouille était chapeauté par une association faitière. Est-elle encore présente sur le sol des autres pays ?*

- *Avez-vous collaboré avec le MSdS ou les associations fédérales des autres pays pour trouver des contacts ?*
- *La Patrouille a numérisé son logo récemment, est-il possible d'avoir accès à cette version numérisée ?*
- *Récemment, la Patrouille a également refait son foulard. Pouvez-vous nous en dire plus sur sa signification (couleurs) ? Et pouvez-vous nous envoyer une photo ?*
- *Actuellement, quels sont les objectifs de la Patrouille du Trèfle ? Quelle est votre vision pour le Trèfle ?*
- *Souhaitez-vous que l'ASV mette à disposition de la Patrouille des ressources (financières, logistiques, humaines...) pour la promotion du scoutisme international ?*

D'avance merci pour vos réponses que nous nous réjouissons de lire.

Amicalement

Bison et Koala »

Les contacts des deux responsables actifs du Trèfle de l'Amitié sont :

Responsable de Groupe et Coach du groupe

Edward Germanier

edward-germanier@bluewin.ch

Responsable de Groupe

Nathalie Veyrand

cathalie@yahoo.fr

2.5. Problématique actuelle

Le ressenti des auteurs lors des échanges avec les membres du Trèfle de l'Amitié valaisan n'est malheureusement pas positif. D'un côté, les membres du Trèfle donne l'impression de ressentir une certaine intrusion dans leur travail et dans les modalités de la patrouille. De l'autre, ce ressenti est mal compris par les auteurs. En effet, il a semblé que la Patrouille du Trèfle paraissait intéressée dans ce travail lors de l'appel téléphonique qui annonçait l'intention des auteurs (appel avec Nathalie Veyrand du 12 septembre 2021). De plus, lors des échanges informels en marge des séances citée dans la Section 2.4, ses responsables ne comprenaient plus l'intérêt que les auteurs portaient à la Patrouille du Trèfle et ses rassemblements. Une impression de fuite était souvent celle perçue par les auteurs, bien que les questions en suspens auraient simplement recensée l'historique du trèfle et mis en avant les ressources nécessaires à une future rencontre internationale.

Il va de soi que les auteurs, n'étant pas membre de la patrouille, n'ont aucun pouvoir décisionnel au sein de celle-ci et souhaitaient donc, au plus, encourager et motiver l'organisation d'un prochain évènement du Trèfle. Cependant, les auteurs sont conscients d'une certaine ambiguïté et d'un conflit d'intérêt émanant de la récente élection de l'un des auteurs, Koala, au poste de responsable cantonal. Toutefois, les auteurs déclarent avoir fait leur possible pour minimiser l'impact de cette double casquette.

Dû à la réticence de la patrouille à collaborer, les auteurs ont donc décidé de transférer cette problématique à l'Equipe Cantonale afin qu'elle puisse trouver la meilleure manière de

communiquer avec la patrouille dans le but d'assurer une relation saine et constructive entre l'ASV et la Patrouille du Trèfle de l'Amitié.

3. International Scout Camp (ISC)

L'International Scout Camp (ISC) est une autre rencontre qui a marqué les souvenirs des auteurs. En effet, Bison a eu la chance d'y participer deux fois : en 2013 et en 2018. L'ISC est très différent du Trèfle de l'Amitié, même si les deux visent à encourager les relations internationales. Il est intéressant de noter que l'ISC est méconnu dans la partie romande du canton du Valais, car il est principalement organisé par les groupes germanophones. Outre son intérêt en tant qu'évènement international, ce manque de visibilité est également une des raisons de la discussion l'ISC dans ce travail.



Image 8 : Photo de groupe lors de ISC 2018 au Danemark.

Les informations présentées dans cette section proviennent notamment d'échanges avec Fabienne Teitsma v/o Håxji, ancienne membre du groupe germanophone de Sierre.

3.1. Historique

Le premier ISC date de 1978 et fut organisé au Danemark et faisait se rapprocher des groupes venant du Danemark, de la Norvège, de l'Allemagne et des Pays-Bas durant le temps d'un camp d'été. Le Valais n'y était donc pas encore représenté. Les motivations derrière cette première rencontre ne sont pas connues, mais la formule rencontre rapidement du succès. Depuis, l'ISC aura lieu en moyenne chaque trois ans en alternance dans un des pays membres. Tous les camps et leur lieu d'organisation sont listés dans la Section 3.2.

La Suisse y participera pour la première fois durant l'été 1990 aux Pays-Bas dans la ville de Delfzijl. Les deux groupes scouts de Sierre (francophone et germanophone), y seront invités par le biais du jumelage que les deux villes ont entretenu entre 1959 et 2011. A partir de là, le groupe germanophone de Sierre participera à tous les ISC, régulièrement accompagné par le groupe de Viège et occasionnellement par le groupe francophone de Sierre.

Beaucoup de pays seront représentés lors des différents ISC, comme l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Norvège ou encore la Pologne. Mais les trois pays qui formeront le noyau dur de l'ISC jusqu'à aujourd'hui sont le Danemark, les Pays-Bas et la Suisse.

3.2. Liste des ISC

Il y a eu 15 ISC organisés jusqu'à ce jour. Le pays hôte est responsable de l'organisation du camp, mais il n'est pas rare que les pays accueillis participent à l'organisation également. Les ISC qui ont eu lieu jusqu'à ce jour sont les suivants :

- 1978 Danemark
- 1982 Allemagne
- 1984 Norvège
- 1987 Danemark
- 1990 Pays-Bas
- 1993 Allemagne
- 1996 Suisse (Susten)
- 1999 Pays-Bas
- 2001 Danemark
- 2004 Suisse (Oberwald)
- 2007 Pays-Bas
- 2010 Danemark
- 2013 Suisse (Simplon) (voir **Image 8**)
- 2015 Pays-Bas
- 2018 Danemark

En 2020, l'ISC aurait dû s'organiser en Suisse à Gampel en Valais. Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a entravé les possibilités d'offrir ces activités aux jeunes.



Image 9 : Logo de l'ISC 2013 au Simplon.

3.3. Le camp

La forme du camp n'est pas définie de manière stricte et c'est au pays hôte qu'il appartient de décider du programme de camp. Toutefois, celui-ci vise toujours à promouvoir les échanges entre les différentes nationalités et à mettre en valeur les particularités du pays hôte. De plus, la taille du camp est relativement constante et vise toujours à regrouper environ 200

personnes. Ceci assure une certaine proximité entre tous les participants contrairement à de grands rassemblements comme le Jamboree ou le Moot.

Il est important de noter aussi la présence d'un important programme pour la branche route lors des ISC. Programme routier qui a tendance à être négligé ou oublié au sein des groupes valaisans, soit par manque de temps, soit par manque d'effectif de la branche route présente lors des camps d'été. Toutefois, l'importance du programme route se comprend facilement. En effet, d'une part, le scoutisme danois et néerlandais donne plus de poids à la branche route et comprend donc plus de responsables plus âgés. Et d'autre part, des liens très forts (même des couples mariés) se sont créés lors des ISC au fil des années, ce qui motive routier et anciens à perpétuer leur présence à ces camps.

3.4. Aujourd'hui

La situation actuelle de l'ISC est bonne et il est très impressionnant de voir la régularité avec laquelle les camps ont été organisés depuis les débuts. Il est probable que cela ait été rendu possible par la flexibilité du format du camp, lui permettant de s'adapter aux contraintes et aux moyens des organisateurs. Mais, de l'avis des auteurs, le facteur le plus important est celui de la place laissée à la branche route lors de ces camps. En effet, ceci permet de tisser des liens importants entre les responsables ce qui constitue une fondation solide pour l'intérêt et la motivation à organiser les camps.

Toutefois, malgré la bonne santé de l'ISC, il est de l'avis des auteurs que l'organisation de l'ISC doit rester attentive à sa succession. En effet, malgré l'intégration de nouveaux responsables, il existe un noyau dur de « vétérans de la première heure » qui constitue un support important à l'organisation du camp. Il est donc important de se poser la question de ce qu'advierait de l'ISC si ce noyau venait à disparaître.

Il est aussi important de noter que la Suisse constitue la plus petite délégation à organiser l'ISC, formée principalement du groupe germanophone de Sierre et celui de Viège. Ceci a rendu l'organisation de l'ISC parfois compliquée pour les maîtrises Suisses. Mais cela n'a jamais empêché la tenue de l'ISC grâce au soutien des autres pays.

Une autre problématique intéressante soulevée par l'organisation de l'ISC est la difficulté de convaincre de nouveaux groupes de rejoindre l'ISC. En effet, celui-ci souhaite régulièrement inviter de nouveaux pays à rejoindre le camp dans le but d'augmenter la diversité et la richesse des échanges durant camp. De plus, la possibilité de faire un ISC dans un autre pays que les traditionnels Danemark, Pays-Bas et Suisse intéresse les participants. La cause de cette difficulté n'est pas claire, mais plusieurs facteurs potentiels ont été identifiés. Premièrement, le facteur financier : en effet, le Danemark, les Pays-Bas et la Suisse ont en commun le fait d'être des pays relativement aisés. D'autres pays européens pourraient avoir plus de difficultés à faire entrer un tel camp dans leur budget. Ce cas de figure s'est déjà présenté lors de l'ISC de 1993 au Danemark où, selon le même principe que lors des Jamboree, les participants estoniens ont été supportés par les autres participants à l'ISC. Un autre facteur est celui de l'augmentation de l'offre de "petits" camps internationaux qui créent donc une concurrence entre eux. Finalement, un troisième facteur à considérer est le risque que constitue l'acceptation d'une invitation à un tel camp. En effet, certains responsables pourraient être réticents à l'idée de s'en remettre à l'organisation d'un camp dont ils ne connaissent ni les

membres, ni les traditions. Il en va de même pour les parents, inquiets à l'idée de voir partir leurs enfants à l'étranger.

Le contact actuel pour le ISC en Suisse est Barnabas Kuonen v/o Sapiu, ces coordonnées se trouvent ci-après, ainsi que les coordonnées de Fabienne Teitsma v/o Häxji :

Responsable ISC

Barnabas Kuonen

barnikuonen41@hotmail.com

Ancienne membre de l'ISC

Fabienne Teitsma

fabienne@teitsma.ch

4. Futur du scoutisme international en Valais

Cette section décrit le point de vue des auteurs pour le scoutisme international en Valais. Ce point de vue est forgé par les exemples du Trèfle de l'Amitié et de l'ISC, mais aussi par les discussions qui ont eu lieu lors de la séance RG dont le compte rendu est fait en Section 4.1. La Section 4.2 mentionnera la récente mise en place d'une collaboratrice internationale au sein de l'EC qui aura probablement un fort impact sur le scoutisme international en Valais. Le futur du Trèfle, de l'ISC et de potentiels autres camps sera discuté en Section 4.3, 4.4, 4.5 respectivement. Finalement, la Section 4.6 formulera les recommandations des auteurs pour l'Equipe Cantonale valaisanne pour poursuivre le développement du scoutisme international en Valais.

4.1. Séance RG

Suite au début des réflexions des auteurs sur la thématique de l'internationale au sein de l'Association du Scoutisme Valaisan, l'objectif d'en parler à tous les responsables de groupes actifs semblait être une belle opportunité d'évaluer l'intérêt que susciterait les futures recherches. La demande à l'Equipe Cantonale fut faite et la liste de questions ci-dessous fut préparée pour la séance du 4 décembre 2021 :

- Quels sont les événements internationaux connus des Responsables de groupe ?
- Quels sont les expériences vécues à l'internationale par les groupes et les routiers actifs ?
- Que souhaitent les groupes vis-à-vis de l'ASV en lien avec cette thématique ?
- Connaissaient-ils les camps internationaux organisés dans le cadre des partenariats du MSdS ?
- Connaissaient-ils le Trèfle de l'Amitié, l'ISC, etc.
- Suivaient-ils les Newsletters du MSdS quant à ces thématiques ?
- Qu'étaient les freins à la participation des routiers ?
- Etc.

En travaillant sur des Flipcharts, les 5 grandes thématiques internationales sont ressorties :

- Les *cours* tels que le Panorama international et le cours Gilwell.
- Les *rencontres depuis la maison* : le Joti-Jota, les partenariats entre le MSdS et la Géorgie ou la Belgique.
- Les *camps* avec les jeunes : Jamboree, camps à l'étranger.
- Les *camps* routiers comme le Moot, le Roverway, l'Explorerbelt.
- Les *séminaires* proposés au niveau international comme la conférence de l'AMGE.

Le partage de vécus internationaux des RG a montré que la quasi-totalité de ceux-ci ont participé à au moins un événement international et que ceux-ci ont toujours généré des souvenirs forts. Les événements auxquels les RG ont participé étaient de nature très variée, allant de la participation à de grands camps tel que le Moot ou le Jamboree, jusqu'à des événements très ponctuels tel que l'hébergement d'un groupe scout lors de son camp itinérant. Après une explication rapide de chaque rencontre, le constat des auteurs était que toutes les activités proposées par le biais du MSdS étaient assez connues avec l'exception notable des séminaires scouts. Les responsables ont toutefois émis la volonté de recevoir plus souvent des informations quant aux échéances, aux dispositions d'inscription, etc. Par contre, les

opportunités directement liées à l'ASV sont très méconnues. Les groupes participent de leur côté à certains camps avec des groupes étrangers mais ne le partagent pas obligatoirement. De plus, la difficulté de la langue décourage les responsables à s'informer et informer les groupes de l'autre région linguistique.

4.2. Collaboratrice internationale

La réflexion quant à un ou une collaboratrice internationale au sein de l'équipe cantonale était déjà présente en amont de la séance des responsables de groupe. Cette dernière a appuyé le fait qu'il fallait quelqu'un pour fédérer les groupes sur la thématique de l'internationale.

La responsable animation (programme) a donc sondé les effectifs de l'ASV et en discutant avec certains d'entre eux, a réussi à trouver une personne motivée par cette tâche. Chantal Vetter, une ancienne participante du Moot et de Jamboree, et qui a donc de l'expérience dans les activités proposées par le MSdS s'est proposée.

Le cahier des charges de cette collaboratrice est en cours de création mais selon la responsable animation, Claire Barman, son but sera d'être la personne centrale pour répondre à toutes les questions des groupes concernant les événements internationaux. Elle participera au maximum aux séances d'information des divers camps à l'étranger afin de transmettre les actualités aux responsables motivés. Sa fonction lui permettra de fédérer au mieux les quelques routiers motivés qui sont parfois seuls et désemparés par la grandeur des événements.

Un deuxième but pour cette nouvelle collaboratrice sera de mieux comprendre les activités des groupes (dont celles détaillées dans ce travail) afin d'assurer des ressources pour la perpétuité et la (re)mise en valeurs de ces événements.

Les auteurs pensent que la mise sur pieds de ce poste est vraiment une aubaine pour garantir la proximité entre les participants intéressés et les activités internationales. De par son futur cahier des charges, elle pourra approcher les groupes organisateurs pour proposer des ressources au niveau cantonal pour les aider à perpétuer les traditions. De plus, étant une personne bilingue, elle pourra aussi faire profiter tout le Valais de ses connaissances sur le sujet.

Collaboratrice internationale

Chantal Vetter

ch22vetter@bluewin.ch

4.3. Futurs du trèfle

Au début du travail de recensement des activités que les auteurs envisageaient d'effectuer, le Trèfle de L'Amitié était le point central des recherches. L'enthousiasme d'entrevoir un futur mêlé à des souvenirs de camps louveteaux ont encourager les auteurs à se rendre aux archives du canton du Valais situé à Sion. Malgré les lectures intéressantes, le manque d'informations entre les années 2000 et aujourd'hui ainsi que le manque de communication avec des routiers encore actifs dans cette patrouille poussent à croire qu'il y a de réels problèmes.

Les auteurs se posent donc la question des intérêts réels de cette patrouille. Des recherches ont été effectuées mais il est difficile de trouver le juste milieu pour ne pas s'immiscer dans leur travail tout en trouvant des informations.

La sensation de fuite dans les discussions a poussé à croire que les responsables de ce groupe ne sont pas totalement à la recherche de contacts pour relancer un grand rassemblement, mais plutôt dirigés vers un espoir de renouer des liens avec d'anciennes amitiés scout.

Cette problématique est amenée à l'Equipe Cantonale actuelle car elle repose sur l'attente de réponses qui pourraient être demandées par une certaine hiérarchie et devoir de rendre des réponses.

Les auteurs souhaitent mentionner également que d'autres discussions informelles ont eu lieu entre les auteurs et certains responsables de groupes valaisans au sujet du Trèfle soulevant des questionnements proches de ceux explorés dans ce travail. Toutefois, la nature de ces discussions ne permet pas de les relayer précisément dans ce travail.

4.4. Futurs de l'ISC

Comme décrit dans la Section 3.4, l'ISC se porte bien et il n'y a pas de raisons de croire que celui-ci ne perdura pas.

4.5. Futur Autre camp

Ce travail s'est focalisé sur les deux grands événements internationaux récurrents du Valais. Cependant, il ne faut pas négliger les autres occurrences de rencontres internationales qui sont majoritaires dans le vécu des scouts valaisans comme vu auprès des RG lors de la séance RG (voir Section 4.1). Toutefois, la majorité des événements initiés par des groupes valaisans sont des événements ponctuels durant le temps d'un camp ou d'un weekend. Il est de l'avis des auteurs que, dans le but d'augmenter l'offre de scoutisme international, ces événements pourraient être valorisés et rendus pérennes. Car, comme discuté dans la Section 3.4, un des challenges dans l'organisation de camps internationaux est la recherche de groupes prêts à participer à un tel camp. Il serait donc avantageux de valoriser ces contacts éphémères.

4.6. Recommandation à l'Equipe Cantonale

4.6.1. Trèfle

L'espoir de retrouver des liens avec une patrouille italienne et française, actuellement vacantes, reste présent. Des groupes scouts, nommés ci-dessous, sont encore présents dans les territoires limitrophes. Comme vu dans les archives du Trèfle, les scouts catholiques italiens étaient les représentants du Trèfle pour l'Italie. De l'autre côté, les scouts et guides de France étaient le mouvement actif de ces réunions. La proximité territoriale ainsi que la langue sont des atouts pour les jeunes chefs actifs. La différence de culture scout permet une ouverture d'esprit et est toujours un moteur de motivation à perpétuer les échanges. Le résultat des recherches internet de contacts pour ces deux mouvements sont décrits ci-dessous en espérant qu'ils soient utiles pour la suite :

Pour la vallée d'Aoste :

Gruppo SCOUT Agesci Aosta1

Via Xiaver de Maistre 25, 11100 Aosta, Vallée d'Aoste, Italie
+39 333 521 0785
scoutaosta1@gmail.com

Gruppo scout Agesci Aosta 4

agesci.aosta4@gmail.com

Pont-St-Martin1

<http://psm1.altervista.org>

Don Claudio Perruchon
+39 125 807 061

St-Vincent 1

<https://stvincent1.altervista.org>

TommaTommaso Prinetti

Pour la Haute-Savoie, les groupes actifs sont listé sur :

Page internet des Scouts et Guide du Pays de Savoie

<https://sites.sgdf.fr/pays-de-savoie/presentation-territoire/>

Les auteurs proposent donc à l'Equipe Cantonale de convoquer les deux responsables de groupes afin de comprendre leurs intérêts réels dans cette patrouille. De plus, la fixation d'objectifs à court, moyen et long terme permettrait la mise en place d'une GPO constructive. La finalité serait de remettre sur pieds et perpétuer ces traditions datant de plus de 40 ans.

De plus, les statuts les plus récents auxquels les auteurs ont pu avoir accès datent de 1987 et il est donc possible que cette version soit obsolète. Les auteurs recommandent donc à l'EC de vérifier si les statuts de 1987 sont effectivement ceux en vigueur actuellement. Les auteurs proposent également à l'EC de vérifier si ceux-ci sont toujours en accord avec les statuts de l'ASV, ce qui s'inscrirait dans l'effort actuel de l'ASV de mettre à jour les statuts de ses associations membres.

4.6.2. ISC

Il est surprenant que l'ISC soit si méconnu dans le Valais romand et ce, même par l'équipe cantonale. Les auteurs proposent donc à l'EC de prendre contact avec l'organisation de l'ISC (via la collaboratrice internationale par exemple) pour que l'ISC puisse reconnaître l'ASV comme ressource dans l'organisation de futurs ISC en Suisse. En particulier, l'ASV pourrait apporter son soutien en aidant au recrutement de responsables pour étoffer la maîtrise organisant les ISC en Suisse. De plus, grâce à son réseau, l'ASV pourrait également apporter son aide dans la recherche de groupes, suisses ou non-suisses, intéressés à rejoindre l'aventure.

4.6.3. Autres camps

En addition au Trèfle de l'Amitié et à l'ISC, les auteurs pensent qu'il serait pertinent que l'EC promeuve et encourage également d'autres camps et évènements internationaux : qu'ils soient de l'initiative directe des groupes, via un contact direct ou via les partenariats actuels du MSdS (Belgique, Serbie et Géorgie). De plus, comme discuté dans la Section 4.5, les auteurs suggèrent que l'ASV encourage la pérennisation de ces camps. Cela pourrait être réalisé, par exemple, en encourageant et encadrant la création d'associations dédiées à l'organisation de ces rassemblements.

5. Conclusion

Pour résumer chronologiquement, l'idée de parler d'internationalité en mettant l'appui sur la Patrouille de Trèfle de l'Amitié avait conquis les auteurs. Le premier appel téléphonique entre eux et les responsables de ce groupe laissaient entrevoir des prémices fructueuses. La recherche documentaire et d'archives a permis de susciter un intérêt important et a permis la remémoration de souvenirs anciens. Sur cette base, il a été difficile d'affronter un refus de discussions et d'ouverture d'esprit par la suite. Les auteurs se sont sentis frustrés de ne pas pouvoir entreprendre des démarches afin de motiver les personnes concernées à ouvrir leurs bras pour de l'aide. Et ce, malgré les relances et les tentatives d'optimiser au mieux les options d'interactions.

C'est ensuite, après plusieurs discussions entre scoutesses, que l'intérêt d'élargir la vision de ce travail s'est montrée. Cet acte a permis de rencontrer d'autres manières de faire dont des camps privilégiés entre groupes au sein même de notre association.

Pour conclure, l'intérêt des responsables actifs du Valais quant à la thématique de l'internationale est réellement présente. Les ressources sont disponibles et les acteurs travaillent encore chacun de leur côté. La mise en place de cette nouvelle collaboratrice de l'ASV sera sans doute une graine pour fédérer les partisans de ces pratiques et l'espoir de voir fleurir de nouvelles collaborations internationales.

6. Remerciements

Les auteurs du travail tiennent à remercier Hélène Conradin, Koala, pour les avoir suivis depuis les premières heures du travail personnel mis en place par la maîtrise du cours Gilwell à Venise. Elle a permis de relancer certaines réflexions et de suivre les aléas des discussions. Ses connaissances sur les scouts français ainsi que son expérience en tant que responsable cantonal d'une région limitrophe à Haute-Savoie sont des atouts pour les personnes souhaitant perpétuer les traditions du Trèfle de l'Amitié.

Audrey Jordan, Papillon cultivé, a épaulé les auteurs dans les réflexions et a mis en place des séances de travail afin que tout le monde puisse se motiver bien que certaines discussions non constructives entre certains partis rendissent l'avancée moins perceptibles. De plus, elle a été le vecteur d'idées et de changements de directions qui ont permis ce rendu.

Claire Barman, Poudou soucieuse, mérite d'être remerciée pour avoir pris les devants en trouvant une scoute remplissant la fonction de collaboratrice internationale du canton. En espérant que cette entrée en fonction amène de la cohésion cantonale et soit le fondement de nouvelles collaborations.

Un dernier remerciement est attribué à l'Equipe Cantonale de l'Association du Scoutisme Valaisan pour son futur travail concernant la recherche d'informations et d'intérêts de la Patrouille du Trèfle de l'Amitié. Les auteurs espèrent sincèrement que la problématique actuelle de ce groupe soit un sujet d'investissement et qu'un jour, les jeunes scouts valaisans puissent découvrir les traditions internationales de ce mouvement.

Annexe I. Chronologie du travail

- 11-18 Septembre 2021 : Discussion et première définition de la thématique de ce travail durant le cours Gilwell.
- 12 Septembre 2021 : Prise de contact (appel téléphonique) avec Nathalie Veyrand pour exposer la thématique de ce travail.
- 24 Septembre 2021 : Visite des archives de l'ASV.
- 21 Octobre 2021 : Visite des archives cantonales du Valais.
- 25 Octobre 2021 : Discussion informelle sur la pertinence du travail avec Edward Germanier en marge d'une séance coach.
- 2 Décembre 2021 : Mail informant la Patrouille du Trèfle du thème (le scoutisme international) du workshop de la séance RG.
- 4 Décembre 2021 : Workshop lors de la séance RG et discussion informelle avec Edward Germanier en marge de la séance. Début de la planification d'une réunion avec les membres de la Patrouille du Trèfle.
- 6 Décembre 2021 : Mail pour la définition d'une date de réunion.
- 5 Janvier 2022 : Mail de relance pour la définition d'une date de réunion.
- 29 Janvier 2022 : Discussion informelle avec Edward Germanier en marge du cours de perfectionnement coach.
- 30 Janvier 2022 : Mail contenant des questions à l'attention des membres de la Patrouille du Trèfle.
- 3 Février 2022 : Rencontre avec Fabienne Teitsma pour échanger autour de l'ISC.
- 6 Février 2022 : Finalisation du travail écrit.

Annexe II. Statuts du Trèfle de l'Amitié de 1987

Retranscrit depuis les archives cantonales valaisannes.

Statuts du Trèfle de l'Amitié

1987

Des buts :

- 1) = Le « Trèfle de l'Amitié » (que nous appellerons ensuite, pour faciliter, simplement « Trèfle ») voulu et institué par quelques chefs scouts-guides d'Aoste (Italie) ; Martigny (Suisse) ; Chamonix (France), à Champlan – Gressan (Vallée d'Aoste) le 31 mai 1984. Il a pour but le renforcement entre les jeunes faisant partie des Associations Scoutes-Guides respectives et dans les régions concernées (Vallée d'Aoste, Bas-Valais, Haute-Savoie) de ce sens de fraternité et donc de collaboration internationale comme recommandé par Baden Powell.
- 2) = Le « Trèfle » étant de caractère spécifiquement scout-guide, ses membres sont liés à l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout à travers les propres Associations Nationales en s'engageant de façon spécifique et équilibrée à l'internationalité.
- 3) = Le « Trèfle » pour atteindre son but et conformément aux articles précédents provoque chez les jeunes dans une perspective éducative et méthodologique scout-guide :
 - a) La connaissance individuelle réciproque par des manifestations d'entente et de collaboration.
 - b) La connaissance de la culture, des traditions, des caractéristiques, des habitudes et de la vie de chaque région.

Des moyens :

- 4) = Pour promouvoir le projet, l'organisation, l'efficacité et le déroulement des différentes activités, le Comité Animateur publie un Bulletin Officiel bilingue (italien et français) destiné à tous les jeunes ainsi qu'aux chefs transmis par le biais des Patrouilles locales.
- 5) = les activités communautaires et bilatérales comprennent :
 - a) Carrefour des Chefs du Trèfle de l'Amitié.
 - b) Grande opération du Trèfle de l'Amitié.
 - c) Rencontre du Trèfle de l'Amitié.
 - d) Rencontres et échanges bilatéraux.

De la disponibilité :

- 6) = Le « Trèfle » est dirigé exclusivement par des chefs brevetés et faisant partie d'Associations Scoutes-Guides liées à l'Organisation Mondiales du Mouvement Scout, existantes dans les trois régions intéressées.
- 7) = L'engagement des chefs dans le Comité animateur et d'une durée minimale de trois ans et maximale de six ans, même si non consécutif.
- 8) = (Transitoire) Aux membres promoteurs du « Trèfle » appartenant à une Association scoutie reconnue par

Statuts du Trèfle de l'Amitié

1987

De l'organisation :

- 10) = Pour le bon fonctionnement du « Trèfle », il est nécessaire qu'il soit fondé sur une libre acceptation d'une discipline basée sur des sentiments de consciencieuse responsabilité.
- 11) = Le Comité Animateur est constamment le centre d'animation de chaque activité inhérente au « Trèfle » ; il fait réaliser ce qui a été prévu au Carrefour des chefs du « Trèfle » ; il vérifie et, si nécessaire, modifie le présent statut, à majorité absolue.

Le Comité Animateur est organisé comme suit :

- A) Dans chacune des régions intéressées (Vallée d'Aoste, Bas-Valais et Haute Savoie) est instituée une « Patrouille locale » du « Trèfle » qui, comme prévu dans les articles 6, 7, 8, se compose de cinq à sept membres (y compris les membres fondateurs et ceux de la présidence) qui font partie du Comité Animateur.
- B) La présidence est constituée par un président, un assistant ecclésiastique, un ou une secrétaire, un ou une responsable de la trésorerie.

Du fonctionnement :

- 12) = Dans l'intention de sauvegarder la liberté et les caractéristiques de chacune des Associations scouts – guides intéressées au « Trèfle », ce dernier n'est qu'un organe animateur en vue d'une meilleure sensibilisation à l'internationalité.
- 13) = Le Président est élu par le Comité Animateur du « Trèfle » à la majorité absolue, 75%. Il est souhaitable que telle charge soit tenue alternativement par un chef des trois régions.
- Le président est naturellement le représentant du « Trèfle » dans son ensemble. Il convoque, préside et légalise l'ensemble et chacune des activités engageant les trois régions dans le contexte du « trèfle ». Il lui revient, en accord avec les autres membres de la présidence le droit de résoudre, en dernière instance, les éventuels conflits au sein du « Trèfle ».
- 14) = L'assistant Ecclésiastique est choisi par le Comité Animateur du « trèfle » parmi les Aumôniers en fonction dans l'une des trois Régions.
- Il a pour mission de sensibiliser tous les membres du « trèfle » au témoignage de la Foi chrétienne.
- 15) = Le ou La secrétaire choisi/e par le Président dans le Comité Animateur, fait partie de l'une des deux autres patrouilles locales.
- Son rôle est, en accord avec le Président, de rédiger et transmettre chaque document concernant le « trèfle ».
- C'est à dire : procès-verbaux de réunion, compte-rendu des activités, communiqués de presse, Bulletins, circulaires, documentation photo ou cinématographique, correspondance officielle et archives.

Statuts du Trèfle de l'Amitié

1987

16) = Le ou la responsable de la trésorerie, choisi/e dans le Comité Animateur, fait partie de la troisième patrouille locale.

Son devoir est de réunir les fonds nécessaire à la réalisation des entreprises du Comité Animateur.

Ceci, en accord avec la Présidence, peut-être fait de façon autonome ou en faisant appel aux différentes patrouilles locales.

Chaque année, il présente les comptes au Comité Animateur.

17) = La Patrouille local, comme prévu par l'article 2 paragraphe a), est constitué librement par des chefs intéressés, d'entente avec les responsables des Associations scouts – Guides, comme prévu dans le présent statut.

Outre aux cinq ou sept membres déjà mentionnés dans l'article précité, d'autres chefs plus spécialisés dans la technique ou l'administration peuvent se joindre à la patrouille locale.

18)= Les membres de la Patrouille locale sont les porte-paroles et les animateurs de tout ce qui concerne la bon fonctionnement du « trèfle » dans leur région.

Ils prévoient l'animation et la réalisation du « Carrefour des Chefs du Trèfle », de la « grande Opération » et de la « rencontre du Trèfle » quand l'organisation de ces rencontres revient à leur région.

19)= La Patrouille Locale est organisée comme suit :

A) Un responsable qui a pour tâche de rester constamment en contact avec les chefs locaux de l'Association scout-guide ainsi qu'avec le Président.

Il est informé de tout ce qui concerne le "Trèfle".

Il reçoit du Président toutes les informations, circulaires et bulletins.

Il devra ensuite les distribuer aux membres de la Patrouille ainsi qu'à tous membres intéressés.

Il convoque et préside la Patrouille.

Il est l'animateur et le coordinateur de toutes les activités du "Trèfle" qui se déroulent dans sa région.

Il fait partie du Comité Animateur.

B) Un Assistant Ecclésiastique

C) Un ou une secrétaire

D) Un ou une responsable de la trésorerie

E) Un ou une responsable relations publiques

Statuts du Trèfle de l'Amitié

1987

De l'administration :

20) = Il est entendu que chaque Patrouille locale prévoit, en toutes circonstances, comme elle l'entend, ses propres finances.

De l'activité :

21) = « Le Carrefour des chefs », comme prévu dans des articles précédents, doit permettre la connaissance réciproque - les échanges d'expériences, les vérifications, compte-rendu et propositions d'activités du « Trèfle » ou d'activités intergroupes de différentes régions.

Il se réunit normalement une fois par année, au début des activités, et à tour de rôle dans chacune des régions intéressées.

22) = La Grande Opération du « Trèfle », est l'activité gratifiante à travers laquelle chaque membre vit un thème commun qui promouvoit un échange de correspondance, d'amitié, de collaboration et une réalisation commune.

Elle début lors du « Carrefour » et se termine lors de la « Rencontre » qui réunit les jeunes et les chefs autour d'un même thème propre au scoutisme et à l'internationalité et évitant toute compétition et en avançant, au contraire, l'entente et la collaboration.

Elle est animée et suivie par la Patrouille locale, chez laquelle aura lieu la « Rencontre ».

23) = La Rencontre du « Trèfle », est le point « culminant » de l'éducation à l'internationalité.

Elle se déroule une fois par année, à la fin des activités scouts et a pour cadre l'une des trois régions, à tour de rôle.

L'animation et l'organisation, comme prévu par l'article 18, reviennent à la Patrouille locale de la région où a lieu la « Rencontre ».

Elle exalte :

- La démonstration de ses propres limites et de ses propres capacités en vue d'un échange d'idées et d'expériences.
- La connaissance réciproque.
- Les liens d'amitié.
- La disponibilité à la collaboration.
- Le partage de moments de joie et de bonheur.

24) = Rencontres et échanges bilatéraux, mis à part les activités déjà programmées et précitées, les groupes ou les Unités sont invités à se rencontrer pour des activités journalières, des week-ends, des camps d'été à condition que ces derniers soient annoncés aux Patrouilles Locales respectives.

Statuts du Trèfle de l'Amitié

1987

De la sensibilisation :

25) = Les idéaux de compréhension, de fraternité, d'amour, de collaboration, d'unité sont enseignés par l'Évangile que chaque scout-guide catholique doit témoigner à tous moments et dans toutes situations.

Dans ce but, il est souhaitable que lors de la « Rencontre du Trèfle » d'autres groupes de différentes nationalités soient invités.

De plus, il faut sensibiliser toute l'opinion publique des trois régions, à cette occasion.

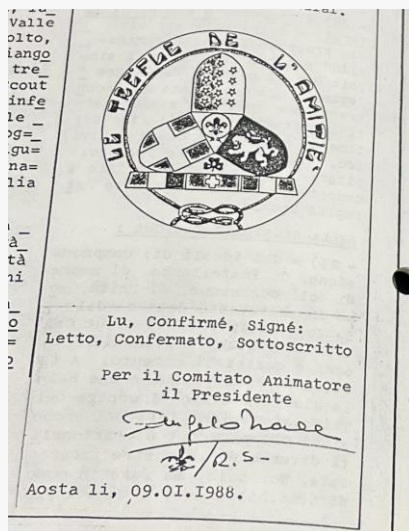
Du Style :

26) = Malgré le désir de collaboration et d'unification, chaque scout et guide, en vue de sauvegarder l'ethnique de sa région, doit se comporter selon le modèle donné par son Association.

Des insignes :

27) = Le « Trèfle » présente comme emblème personnel :

- Les blasons héraldiques des trois régions, avec, en bas, et convergents entre eux, à gauche, La Haute-Savoie, à droite, la Vallée d'Aoste et au-dessus, renversé, le Valais.
- Dans un triangle central formé par l'union des trois blasons est placé le Scoutisme Mondial.
- Dans le triangle inférieur se trouve le Trèfle Mondial des Guides.
- Le tout est appuyé sur une bande représentant les drapeaux nationaux : France, Suisse, Italie.
- Le drapeau est celui du Scoutisme Mondial. Il est élevé à chaque activité regroupant les trois régions.
- Lors des rencontres officielles, les trois drapeaux régionaux sont élevés aux côtés du drapeau du scoutisme Mondial.



Annexe III. Charte communautaire

Retranscrit depuis les archives cantonales valaisannes.

Charte communautaire

Un comité est créé dans le but de promouvoir et d'animer le "trèfle de l'amitié", constitué, de la manière indiquée ci-dessous, par les scouts (éclaireurs et guides) de Chamonix (France), de Martigny (Suisse) et de la Vallée D'Aoste (Italie). Ces trois régions limitrophes, en effet, tout en appartenant à trois états différents, présentent des caractéristiques semblables.

But – Le but du "trèfle de l'amitié" est de : stimuler et faciliter entre les scouts des deux sexes appartenant aux groupes (Chamonix, Martigny et Vallée d'Aoste) et, portant, aux trois régions, non seulement la connaissance, l'amitié et la collaboration réciproque mais également l'information sur la culture, la vie, les coutumes et les traditions de chaque commune ou région.

Engagement – Le Comité d'animation du "trèfle de l'amitié" s'engage dans le respect et sauvegarde l'autonomie d'association et, donc, de programme de chaque Groupe, à :

- Publier et divulguer un bulletin trimestriel portant des nouvelles concernant l'activité des groupes, des informations culturelles sur chaque commune ou région, des renseignements en matière d'information.
- Projeter et effectuer, chaque année, une rencontre de tous les Chefs et Cheftaines des Scouts de trois communes ou régions, pour procéder à un échange d'expériences, pour "vérifier" les activités mises en œuvre par le "Trèfle de l'Amitié" et y apporter des adjonctions éventuelles en vue d'un fonctionnement meilleur de ce dernier.
- Projeter et effectuer, chaque année, une rencontre de tous les membres des divers groupes intéressés, afin de poursuivre des activités en commun et, surtout, pour créer des liens d'amitié entre les différents garçons et filles.
- Faciliter les éventuelles actions individuelles envisagées par les associés eux-mêmes (échanges de visites entre des unités différentes, entre des patrouilles différentes, échanges de camps d'été, etc.).

Action – Afin de garantir une aptitude prestigieuse et, par conséquent une possibilité d'action, le Comité d'Animation du "Trèfle de l'Amitié" s'engage à observer les règles suivantes :

- Les membres du Comité doivent être des chefs des scouts dans l'association existant dans leur commune ou région.
- Les membres du Comité doivent être élus par tous les chefs faisant partie du "trèfle de l'amitié". La durée de cette charge est de trois ans de suite, ou moins.
- Il appartient au Comité élu par l'assemblée de tous les chefs (un minimum de trois chefs par région, en principe) d'indiquer un président, un secrétaire et un trésorier, ainsi que les modalités de fonctionnements qu'il jugera le plus convenables. Et cela toujours en harmonie avec la présente "Charte Communautaire".
- Les membres du Comité, résidant dans la région intéressée, sont les animateurs et, donc, les organisateurs directs de toute activité accomplie dans leur territoire, concernant le "Trèfle de l'Amitié".
- Chaque membre du Comité doit pourvoir, en temps utile, à son remplacement (lorsque le moment viendra), en sensibilisant d'autres chefs (passation des notions) au "Trèfle de l'Amitié" dans le but d'assurer à ce "Trèfle" une continuité vitale dans le temps.

Disposition transitoire – Pour garantir la création du "Trèfle de l'Amitié" et sa mise en marche harmonieuse, le Comité de promotion devient, des maintenant, Comité d'animation et assume cette fonction pour trois années consécutives. A l'expiration de ce délai il sera procédé aux élections, ainsi qu'il est prévu par la présente "Charte"

